

RAPPORT DE LA COMMISSION VETERINAIRE FSC À L'ADRESSE DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES FSC 2023

Résumé des activités pour l'année 2022 :

Service vétérinaire sur hippodromes :

- 7 nouveaux vétérinaires ont été accrédités pour le service « ambulance » en janvier 2022 au Tierspital de Zürich. Comme il y a toujours un certain tournus chez les assistants travaillant au Tierspital de Zürich et à la clinique ISME à Avenches, il est nécessaire d'en former régulièrement de nouveaux.

- Monitoring 2022 :
 - Sur 2578 départs en course, soit 64 de plus qu'en 2021, nous avons eu à déplorer deux accidents avec une issue fatale, l'un à l'issue d'une course de plat à St. Moritz et l'autre lors d'une course de haies à Zürich Dielsdorf. Un cheval a été victime d'une « mort subite » et l'autre a dû être euthanasié sur l'hippodrome.

 - En dehors des chevaux précités, 9 ont subi de légères blessures superficielles. Ceci correspond à 0,35 % des chevaux partants. 2 trotteurs et 1 galopeur ont montré une boiterie significative après la course ayant ensuite entraîné l'arrêt de leur carrière de course et 1 autre galopeur est en phase de convalescence.

 - Environ 1% des chevaux engagés ont été non-partants avec des certificats vétérinaires. Cette proportion reste stable. Ce sont toujours les soucis de boiterie et les cas de chevaux fiévreux qui sont le plus souvent à l'origine de ces certificats.

 - Globalement, et comme chaque année, environ 3% des partants ont fait l'objet d'annotations dans le journal vétérinaire, ce qui est très peu.

Lutte contre le dopage :

- 114 contrôles après les courses ont été effectués. Malgré 3 vices de forme heureusement sans conséquences, tous les prélèvements ont pu être analysés normalement et 112 se sont révélés négatifs.

- Il y a eu deux cas de contrôles anti-dopage positifs : les substances capsaïcine pour l'un, et la combinaison codéine-morphine-oripavine pour l'autre, ont été mises en évidence. Il s'agit de substances prohibées de catégorie I (médication) et dans les deux cas une suspicion de contamination a été retenue.

- Des contrôles hors compétition (contrôles à l'entraînement) ont été effectués chez 9 entraîneurs. 26 chevaux ont été prélevés et aucun cheval n'a été déclaré positif à l'issue de ces contrôles. Seules 2 médications déclarées ont été constatées, ce qui ne donne pas lieu à des enquêtes. Aucun contrôle à l'issue des séances de qualification n'a été pratiqué.
- Les deux chevaux décédés ont également été prélevés en sang et en urine. Les analyses n'ont pas révélé de substances prohibées.
- Durant la période très chaude, de mi-juin à mi-août, nous avons eu à déplorer 11 cas où les prélèvements de sang ne sont pas arrivés indemnes au laboratoire. Une hémolyse due à une exposition trop longue à une chaleur anormale a été à l'origine de ces déclarations. Les échantillons ont néanmoins pu être analysés et seule la recherche de quelques molécules bien précises n'a pu être effectuée normalement dans le sang. Les examens d'urine n'ont quant à eux pas été influencés par cette canicule. Nous sommes actuellement occupés à rechercher une parade à ces problèmes de transport d'échantillons de prélèvements biologiques.

Biosécurité :

L'introduction de l'obligation de vaccination contre la rhinopneumonie et l'avortement infectieux (Herpèsvirus) s'est bien déroulée. Nous n'avons d'ailleurs eu aucun cas d'infection à ces virus déclaré chez nos chevaux de courses en 2022.

La situation en Suisse est actuellement calme, hormis quelques cas de gourme comme souvent en cette saison.

La commission vétérinaire vous remercie de votre confiance et continuera d'œuvrer en 2023 pour le respect et le bien-être des chevaux et le bon déroulement des courses.

Pour la commission vétérinaire FSC
Dr. méd. vét. Gilles Thiébaud, président

Avenches, 27 janvier 2023